



CLINIQUE D'IMPÔTS
HEC MONTRÉAL 2024

INFORMATION EN VUE DE VOTRE RENDEZ-VOUS

RENDEZ-VOUS EN PERSONNE

Table des matières

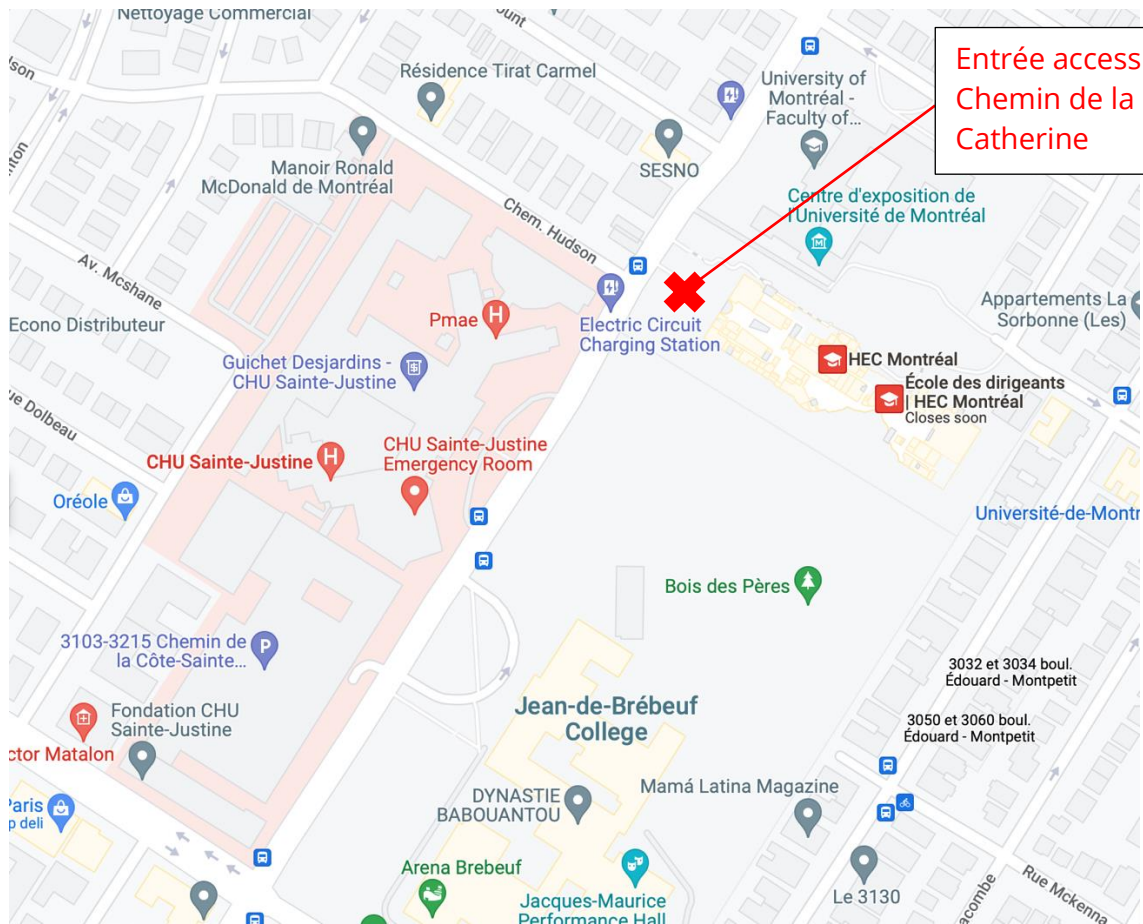
OÙ DOIS-JE ME PRÉSENTER ?	3
QUELS SONT LES DOCUMENTS QUE JE DOIS PRÉPARER ?	5
DOCUMENTS OU INFORMATIONS À AVOIR.....	5
PRINCIPAUX RELEVÉS DE REVENU QUÉBEC	5
PRINCIPAUX RELEVÉS DE L'AGENCE DU REVENU DU CANADA	6
PRINCIPAUX REÇUS QUE VOUS POUVEZ APPORTER	6
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES.....	7
AVEZ-VOUS UN ÉPOUX OU UN CONJOINT DE FAIT ?	7
AVEZ-VOUS CHANGÉ D'ADRESSE POSTALE AU COURS DE L'ANNÉE 2023 ?	7
NOUS CONTACTER	8
ANNULATION DE RENDEZ-VOUS	8
CHANGEMENT DE RENDEZ-VOUS	8

Où dois-je me présenter ?

Adresse :

HEC Montréal, Pavillon Côte-Sainte-Catherine
3000, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal, QC H3T 2A7

Attention ! Veuillez-vous assurer de vous présenter à la bonne heure et à la bonne date. Retournez voir le courriel de confirmation au besoin.





Attention ! Veuillez-vous présenter 5-10 minutes à l'avance.

Quels sont les documents que je dois préparer ?

Attention ! Si vous avez pris rendez-vous pour plus d'une personne, vous devez avoir les documents ci-dessous pour CHAQUE personne. Par ailleurs, à moins que vous ayez une dérogation de la cour ou qu'il s'agisse d'un enfant à charge (qui est mineur), toutes les personnes pour qui nous remplissons une déclaration de revenus doivent être présentes au rendez-vous. Nous devons pour chaque contribuable vérifier son identité et faire signer des autorisations.

Si pour une raison particulière une des personnes pour qui vous avez pris rendez-vous ne peut pas se présenter à celui-ci, veuillez communiquer avec nous. Pour ce faire, veuillez nous écrire sur cliniquedimpot.sra@hec.ca.

Documents ou informations à avoir

- (1) Votre numéro d'assurance sociale (NAS)
- (2) Une pièce d'identité avec photo.
- (3) Votre statut : citoyen canadien, résident permanent, résident temporaire...
- (4) Une clé USB pour garder une copie de votre déclaration

Principaux relevés de Revenu Québec

Relevé 1	Relevé généralement transmis par un employeur et sur lequel est inscrit le montant des revenus d'emploi, des retenues d'impôt et des cotisations
Relevé 31	Relevé transmis au locataire par le propriétaire et qui fait état des impôts fonciers
Relevé 8	Relevé transmis par un établissement d'enseignement et qui fait état du montant pour études postsecondaires qu'une personne peut demander pour l'enfant à sa charge qui fréquente cet établissement ainsi que les frais de scolarité payés
Relevé 24	Relevé transmis notamment par un service de garde et qui fait état d'une somme payée pour des frais de garde d'enfants
Relevé 2	Autres revenus, revenus de retraite, revenus provenant d'un FEER, revenu provenant d'un REER
Relevé 5	Prestation d'assistance sociale/CSST
Relevé 6	Assurances-emploi, assurance parentale
Relevé 3	Revenu de placement

Principaux relevés de l'Agence du Revenu du Canada

T4	État de la rémunération payée
T4A	État du revenu de pension, de retraite, de rente, d'autres sources
T4A(OAS)	Relevé de la Sécurité de la vieillesse
T4A(P)	État des prestations du Régime de pensions du Canada
T4E	État des prestations d'assurance-emploi et autres prestations (assurance parentale)
T4RSP	État du revenu provenant d'un REER
T4RIF	Revenu provenant d'un FEER
T5007	État de prestation d'assistance sociale/CSST
RC210	État de versements anticipés de la Prestation fiscale pour le revenu de travail
T5	Revenu de placement
T2202	Frais de scolarité/Montant pour études

**** Apporter également vos avis de cotisations de l'année dernière ****

Principaux reçus que vous pouvez apporter

- Frais médicaux : Vous pouvez voir les conditions et la liste des frais médicaux admissibles que vous pouvez demander, [en cliquant ici](#). Dans le cas où les frais sont admissibles, il est également indiqué quel document vous devez présenter en plus du reçu pour pouvoir les demander dans votre déclaration de revenus.
- Frais de scolarité : Formule T2202 ou T2202A, disponible sur votre portail de l'école
- Dons de bienfaisance
- Contributions à un parti politique
- Activités sportives et/ou artistiques: facture officielle seulement (pour les enfants)
- **Bourses : Relevé de la bourse indiquant le montant**
- Cotisations professionnelles

*Le transport en commun ne permet plus d'obtenir des crédits d'impôt depuis le 1er juillet 2017.

Informations supplémentaires

Si la réponse à l'une des questions suivantes est oui, veuillez lire la réponse afin d'être prêt lors de votre rendez-vous.

Avez-vous un époux ou un conjoint de fait ?

Si vous avez un époux ou un conjoint de fait et qu'il ne remplit pas sa déclaration d'impôts avec nous, il faut que vous ayez au minimum les deux informations suivantes :

1. Numéro d'assurance sociale
2. Revenu net

Attention ! Si vous n'avez pas en main ces deux informations-là, nous ne pourrons pas remplir votre déclaration de revenus.

Avez-vous changé d'adresse postale au cours de l'année 2023 ?

Si vous avez changé d'adresse postale au cours de l'année 2023, veuillez-vous assurer d'avoir avisé l'ARC au préalable.

Si le changement d'adresse n'a pas été effectué auprès de l'ARC, il nous sera impossible de remplir votre déclaration de revenus. L'Agence du revenu du Canada (ARC) utilise l'adresse postale déjà inscrite à votre dossier. Ainsi, il faut absolument leur aviser de votre changement d'adresse postale pour que l'adresse au dossier de l'ARC soit la même que celle que vous allez indiquer sur la déclaration de revenus.

Pour modifier votre adresse postale :

Si vous êtes enregistré à Mon dossier, visitez le site Web du Canada.

Autrement, veuillez communiquer avec l'ARC en composant le 1-800-959-7383.

Attention ! Si les changements n'ont pas été faits auprès de l'ARC, nous ne pourrons pas continuer à remplir votre déclaration de revenus.

Nous contacter

Vous pouvez communiquer avec nous, en nous écrivant directement à notre adresse courriel : cliniquedimpot.sra@hec.ca

Annulation de rendez-vous

Si vous ne pouvez plus vous présenter à votre rendez-vous, veuillez nous écrire afin qu'on puisse libérer votre place et qu'un autre contribuable puisse bénéficier de notre service de déclaration d'impôts.

Changement de rendez-vous

Si vous voulez changer votre rendez-vous, veuillez remplir le formulaire de prise de rendez-vous à nouveau. Une fois que vous aurez envoyé le nouveau formulaire, veuillez nous écrire pour nous en informer. Nous allons ainsi procéder à l'annulation du premier rendez-vous que vous avez pris et garderons la dernière demande de prise de rendez-vous active.